

# Travaux de la COMITER : les réponses stratégiques à l'adaptation au changement climatique

**Protéger les outils industriels contre les températures extrêmes :**

(nouvelles connaissances à développer et compétences)

**Adapter les SDA (débits des cours d'eau, pluviométrie, etc.)**

**Déployer tous les potentiels de ressources des eaux usées :**

**Volet énergétique et boues freins réglementaires**

**Coordinations des acteurs**

**Déployer la démarche de séparation des urines.**

**Donner un statut l'urine. Cibler les sites prioritaires (efficacité).**

**Solutions techniques à trouver pour acheminer les urines sur les sols agricoles.**

**Quel schéma d'aménagement pour permettre de conserver des espaces en périurbains qui accueilleraient les urines**

**Aider au passage de projets pilotes vers leur déploiement.**

## **Stopper la disparition des zones humides :**

**Désartificialisation et revoir les projet d'aménagement pour limiter leur emprise sur le foncier.**

**Pour les bassins versants carencés, le préfet coordonnateur de bassin pourrait arrêter la séquence ERC à Eviter.**

**Les grands aménagements OIN pensés il y a plusieurs années pourraient revoir leur emprise foncière.**

**La compensation doit s'adapter aux contraintes franciliennes/ Compensation fonctionnelle/surfacique.**

**Accompagner les projets de zones d'expansion de crues « maîtrisées » en urbain qui ont pour objectif de créer de la biodiversité.**

**Importance de l'indemnisation. L'agriculteur « un partenaire et non victime »**

## **Les zones d'érosion :**

**Intégrer les haies et les éléments du paysage.**

## **Massifier la gestion des eaux pluviales à la source.**

**Sensibiliser les acteurs de l'aménagement et des services techniques des villes mais aussi les élus: Besoins de moyens humains**

**Reconsidérer l'aide à l'assainissement autonome/ toilettes sèches.**

**Réutilisation des eaux usées traitées (REUT)**

**Plus généralement :**

**Inciter les porteurs de contrats ou de document de planification à inscrire des objectifs quantifiés (cibles) de désimperméabilisations, de ZH, de ZEC...**

**Concertation nécessaire pour aborder les sujets sociaux, environnementaux (Energie, eau et biodiversité).**

**Mener une réflexion sur les limites de nouveaux aménagements qui tiennent compte des ressources disponibles et des atteintes aux milieux naturels.**

**SDRIFE : Meilleure prise en compte des enjeux de l'eau : assainissement (risque lié à la dilution), la gestion des eaux pluviales, nouveau logement avec séparation des urines.**

**La future stratégie d'adaptation au changement climatique doit se fixer des objectifs pour permettre son suivi.**

Travaux de la COMITER : Pistes de réflexions pour le 12<sup>ème</sup> programme

## **Financer les dispositifs d'assainissement non collectifs :**

Hors ZRR sur le principe d'un manque d'égalité entre les aides au collectif et au non collectif. Le collectif étant plus couteux énergétiquement.

Conditionner l'aide à l'assainissement sur la base du comparatif entre assainissement collectif et non collectif pour l'investissement et le fonctionnement.

## **Exploiter les possibilités des toilettes sèches.**

### **Conditionner les interconnexions en AEP :**

à un plan effectif de réduction des polluants à la source

à l'arrêt de l'utilisation des phytosanitaires depuis plusieurs années

**Les moyens en ETP pour les SAGE doivent être renforcés surtout dans les secteurs à forte dynamique d'aménagement**

**Renforcer l'ingénierie et l'animation pour des missions techniques et d'urgence de projet**

**Majorer les aides à la gestion des eaux pluviales à la source pour les projets qui ont vocation à développer la biodiversité (et ne pas aider les projets qui conduisent à de l'artificialisation)**

**Dans les aires d'alimentation de captage augmenter les aides pour PSE et les acquisitions foncières – Développer des stratégies foncières avec les opérateurs dédiés**

**Sensibiliser à la réduction à la source des polluants perturbateurs endocriniens, médicamenteux, microplastique...**

**Aide aux stations d'épuration : faire un état des lieux des dispositifs non conformes et dégager une position sur leur financement en s'attachant à éviter la « prime au mauvais élève »**

**Economie d'eau : accompagner les bailleurs sociaux**

**Accompagner la REUT sur la base d'étude démontrant que l'impact sur les cours d'eau est faible (Gisement issu des eaux claires parasites météoriques à étudier)**

**Maintenir les aides à l'international qui restent d'autant plus essentielles dans le**

## **Plus globalement :**

**Majorer les aides lorsque les projets sont dans les SAGE ou dans un contrat**

**Majorer les aides pour les projets prioritaires**

**Développer une vision plus large pour l'accompagnement de projet qui tiendrait compte des volets biodiversité, énergétique et social**